



Les difficultés de recrutement persistent malgré les moyens déployés par la FNEDT

Les chiffres de l'emploi 2020 sont bons puisque la croissance des entreprises et des salariés, en nombre, est respectivement de 1 et 3%. La nature de ces emplois, majoritairement saisonniers, reflète cependant les difficultés de recrutement de la filière. Forte de ce constat, la FNEDT poursuit ses travaux pour renforcer l'attractivité des métiers des ETARF et identifier les leviers sur lesquels s'appuyer pour attirer les jeunes.

Paris, le 23 novembre 2021 – « *Pour la première fois depuis 2016, la barre des 21 000 entreprises sur le territoire national est franchie. Le nombre de travailleurs en ETARF reste, quant à lui, globalement stable avec 105 936 travailleurs contre 105 463 en 2019* » soutient Gérard Napias, président de la FNEDT. Il s'appuie sur le tableau de bord national de l'emploi développé par la FNEDT et la CCMSA qui regroupe les chiffres de l'emploi salarié, l'activité des non-salariés dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

De prime abord, ces résultats sont bons : en 2020 les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux ont connu, à l'échelle nationale, une croissance du nombre d'entreprises de 1% et de 3% pour le nombre de salariés, par rapport à l'année précédente. Et l'arrêt de l'économie par les confinements n'a que peu affecté les ETARF.

« *Cette croissance cache cependant un certain contraste. Dans 7 régions, l'orientation est à la hausse en entreprises et travailleurs, tandis que dans les 6 autres, l'orientation est à la baisse en entreprise et travailleurs. Des difficultés ont été remontées pour la gestion de la main d'œuvre : application des mesures réglementaires sur le travail, chômage partiel, disparition de main d'œuvre saisonnière non compensée* » précise Gérard Napias. En réalité, l'accentuation des difficultés de recrutement dans les ETARF a été identifiée depuis 2019, avant la COVID : à la fois une difficulté pour trouver des salariés mais aussi une difficulté à les retenir.

Pour trouver des solutions aux difficultés de recrutement des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, la FNEDT concentre ses travaux depuis de nombreuses années sur l'attractivité et l'image des métiers en ETARF et l'identification des leviers pour attirer les jeunes.

Ce sujet central, sera d'ailleurs au cœur des deux prochains rendez-vous professionnels des ETARF : le Salon des ETA 2021 qui se tiendra les 14, 15 et 16 décembre prochains au Parc des expositions de Tours avec l'accueil des entrepreneurs et des jeunes sur le Pôle Recrutement animé par nos partenaires : ANEFA, APRODEMA, APECITA, OCAPIAT et MFR de Bressuire, et le 88^{ème} Congrès national EDT les 17 et 18 février 2022 à Blois avec une table ronde débat « Comment faire face aux difficultés de recrutement ».

Pour toute information presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Antoine Cauchoix - 01 85 09 83 77 - 06 09 49 09 78 - acauchoix@agence-rdn.com



A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 771 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSA-FNEDT 2020) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).